

Province de Québec

12 septembre 2017

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 11 septembre 2017 à 20h00.

Sont présents : Alain Lachapelle Marianne Denicourt
 Ghislain Blais Julien Montreuil-Côté
 Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Mme Marianne Denicourt, pro-maire. 8 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2017-170 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2017-171 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2017-172 Lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 28 août 2017

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté avec la modification suivante à la résolution # 2017-169 : remplacer Marianne Denicourt par Ghislain Blais.

2017-173 Accepter les comptes du mois d'août 2017

La liste des comptes du mois d'août est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois d'août au montant de 125,816.44\$ et en autorise le paiement.

2017-174 Pro-maire

Il est proposé par Ghislain Blais appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité de nommer M. Alain Lachapelle pro-maire du 12 septembre au 6 octobre 2017.

2017-175 Autorisation de signature – chèques et autres effets

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser le pro-maire, en l'absence du maire, à signer les chèques et autres effets au nom de la municipalité de Saint-Valérien.

2017-176 Réfection de l'entrepôt à sel – échancier révisé et ordres de changement

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'accepter l'échancier proposé par Technipro pour la fin des travaux le 6 octobre prochain, et d'autoriser la directrice générale à approuver les ordres de changement possibles lors des travaux, en concertation avec les membres du comité de voirie, MM. Ghislain Blais et Jean-François Beaulieu, et les employés municipaux si nécessaire.

2017-177 Honoraires professionnels – réfection de l'entrepôt à sel

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'accepter les coûts soumis par la firme d'architectes Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu & Associés pour services en architecture, soit préparation des plans de soumission et le suivi de chantier 4,200\$ et de la firme d'ingénieurs Tetrattech pour préparation des plans d'ingénierie et suivi partiel du chantier 5,470\$, taxes en sus.

2017-178 Convention avec La Coop Purdel - déneigement route Ouellet

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Marie-Paule Cimon, directrice générale, à signer la nouvelle convention avec la Coop Purdel pour le déneigement de la route Ouellet pour les années 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 selon les conditions indiquées dans la convention, et pour les sommes suivantes : 2017-2018, 5,240\$, cette somme étant indexée annuellement selon l'indice des prix à la consommation du Québec, établi pour l'année précédente, pour les années subséquentes.

2017-179 Frais pour travaux d'enlèvement de clôtures et avis de travaux – partie Ouest du chemin verbalisé

Considérant que M. Régis Cyr a demandé aux employés municipaux d'enlever sa vieille clôture du côté Est de la route;

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité de facturer à M. Régis Cyr les frais pour une heure et demie de pelle mécanique et de ne pas charger le temps des employés municipaux. Pour la partie Ouest de la route, le conseil donne à M. Cyr un délai jusqu'au 15 novembre 2017 pour effectuer les travaux d'enlèvement de la vieille clôture située dans l'emprise du chemin.

2017-180 Offre de services pour déboisement dans l'emprise de l'ancienne route

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de M. Jean-Paul St-Pierre pour le déboisement de l'emprise de l'ancienne route reliant le 6^e Rang Est

au 5^e Rang Centre et de lui céder le bois coupé en compensation pour le travail effectué.

2017-181 Autorisation d'achat – abrasif et abra-mag

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 700 tonnes d'abrasif chez DCB Sable et gravier selon le taux en vigueur en 2017, qui seront traitées avec le produit Abra-Mag par la compagnie SEBCI au coût de 9,96\$/tonne plus taxes et location d'une pelle mécanique pour le chargement.

2017-182 Motion de félicitations – Comité organisateur du tir de tracteurs antiques

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien félicite le comité organisateur du tir de tracteurs antiques pour l'activité tenue en août dernier.

2017-183 Motion de remerciements – pompiers présents au tir de tracteurs antiques

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien remercie les pompiers MM. Serge Mainville et Brice Boulangeot pour leur présence à l'activité de tir de tracteurs antiques en août dernier.

2017-184 Rétrocession d'un terrain

Considérant la clause de rétrocession du terrain à l'article 14 de la promesse d'achat signée le 1^{er} décembre 2015 qui stipule que la municipalité peut exiger et obtenir la rétrocession du terrain vendu en remboursant 85% du prix payé, en cas de non-respect des engagements;

Considérant la demande des propriétaires, Mme Claudia Pelletier et M. Dave Grenier, qui désirent rétrocéder à la municipalité de Saint-Valérien le terrain situé au 17 avenue du Versant, acquis le 20 mai 2016, n'ayant pas réussi à vendre leur résidence actuelle;

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la demande de rétrocession des propriétaires, et autorise la préparation du contrat notarié de rétrocession du terrain situé sur le lot # 5 108 210, portant le numéro civique 17, avenue du Versant, ainsi que le paiement de 13,969.21\$, équivalant à 85% du montant payé de 16,434.36\$ excluant les taxes, à Mme Claudia Pelletier et M. Dave Grenier. M. Alain Lachapelle, pro-maire, est autorisé à signer le contrat de rétrocession au nom de la municipalité de Saint-Valérien.

2017-185 Vidange des bassins et achat d'une sonde électronique et d'une batterie de secours – affectation de la réserve égout

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser la vidange des bassins à la station d'épuration pour un montant pouvant aller jusqu'à 26,000\$ plus taxes, l'achat d'une sonde électronique et d'une batterie de secours, incluant pour un montant approximatif de 2,500\$, et affecte le coût total de ces dépenses de la réserve égout pour le paiement de celles-ci.

2017-186 Autorisation de paiement – représentant citoyens au comité de suivi

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 1,998\$ à M. Patrick Morin, représentant des organismes et citoyens sur le comité de suivi du projet de rénovation du centre communautaire pour 55.5 heures de travail pour la concertation et l'arrimage avec la communauté, incluant le temps consacré à l'analyse des plans de rénovation, réunions, courriels, etc..

2017-187 Avenant d'assurances pour jeux gonflables – Fête au Village

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de l'avenant pour l'assurance responsabilité civile à Groupe Ultima, pour les jeux gonflables au montant de 125\$ plus taxes.

2017-188 Avenant d'assurances – Club des 50 ans et +

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien autorise l'ajout du Club des 50 ans et + comme assuré additionnel Responsabilité civile et erreurs et omissions pour un montant de 175\$ plus taxes et de refacturer ce montant au Club des 50 ans et +.

2017-189 Appui FDR – Poste de coordination du développement de la vie communautaire

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien verse 6,000\$ pour financer le projet de « Coordination du développement de la vie communautaire de Saint-Valérien » déposé par le Centre communautaire de Saint-Valérien au Fonds de développement rural (enveloppe commune). La Municipalité fournira également l'espace bureau, la papeterie, la ligne téléphonique et l'accès internet essentiels à ce poste.

Correspondance

2017-190 Atelier Les Jassettes

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Valérien est en accord avec la tenue de l'activité « Les Jassettes » à la bibliothèque municipale les 7-14 et 21 octobre et les 4-11 et 18 novembre 2017, organisées par la maison des Familles, ces ateliers s'adressant aux parents et enfants de 0 à 5 ans pour développer le langage, et en informe la direction de l'école Saint-Rosaire.

2017-191 Brigadière scolaire

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'accorder le contrat de brigadière scolaire à Mme Karine Gagnon, pour la période du matin seulement, et d'autoriser la directrice générale à signer le contrat.

2017-192 Annonce Duproprio – terrains résidentiels

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de renouveler l'annonce Duproprio des terrains résidentiels à vendre au montant approximatif de 650\$ plus taxes pour la prochaine année.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 21h40 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Marianne Denicourt, pro-maire